

DECLARATION DE NON-CONDAMNATION et de FILIATION

En application des dispositions de l'article R. 322-41-1
du code des procédures civiles d'exécution

Monsieur / Madame

Né(e) le

à

de nationalité

situation matrimoniale

demeurant

agissant au nom et pour le compte de la société

au capital de euros,

*immatriculée au registre du commerce et des sociétés de _____ sous le numéro
dont le siège social est sis :*

ATTESTE SUR L'HONNEUR

Que la société n'est pas condamnée à une peine en cours d'exécution portant interdiction d'acheter un bien immobilier à usage d'habitation ou un fonds de commerce d'un établissement recevant du public à usage total ou partiel d'hébergement en application des articles 221-26,1,2°, L 1337-4 du code pénal ,V, alinéa 2, du code de la santé publique,1.123.III, alinéa 2 du code de la construction et de l'habitation, L 511-6, IV, alinéa 2 du code de la construction et de l'habitation et L 521-4, III, aliéna 3 du code de la construction et de l'habitation.

Pour le cas où la société est une société civile ou une société en nom collectif, aucun des associés et mandataires sociaux n'est condamné à aucune de ces peines.

Les associés et mandataires sociaux de la société sont :

- associé et mandataire social 1 :

personne physique :

NOM

PRENOM

DATE ET LIEU DE NAISSANCE

DOMICILE

En cas de naissance à l'étranger :

Nom et prénom du père :

Nom et prénom de la mère :

personne morale :

DENOMINATION :

NUMERO SIREN :

- associé et mandataire social 2 :

personne physique :

NOM

PRENOM

DATE ET LIEU DE NAISSANCE

DOMICILE

En cas de naissance à l'étranger :

Nom et prénom du père :

Nom et prénom de la mère :

personne morale :

DENOMINATION :

NUMERO SIREN :

Fait à

Le

Signature